

INTERNET

Pédopornographie : « Ne pas s'alarmer »

La pédopornographie en ligne a augmenté sur la toile française. En Belgique, le taux de signalement de ce genre de contenus reste stable.

● **Aimée LE GOFF**

A lors qu'une enquête française pointe une hausse des signalements de contenus pédopornographiques sur le web en 2014, la situation semble stabilisée en Belgique. Ce genre de contenu en ligne ne semblerait d'ailleurs pas si accessible.

Pour Yapaka, programme de prévention de la maltraitance des enfants, mis en place par la Fédération Wallonie-Bruxelles, Internet ne constitue pas une menace majeure.

« *Les contenus pédopornographiques, à ne pas confondre avec la pornographie adulte, restent profondément cachés sur le web et difficiles d'accès. Je ne dis pas qu'il n'y en a pas, mais je pense qu'il ne faut pas s'alarmer. Je suis d'ailleurs étonnée que certains citoyens puissent avoir accès à ce type de contenus sans le chercher* », affirme Claire-Anne Sevrin, membre de l'équipe Yapaka en charge des campagnes pour grand public.

Le groupe opte plutôt pour une prévention dédramatisée. Il avait déjà fait part en 2012 de ses recommandations auprès du Parlement de la Fédération, mettant en avant l'intérêt de promouvoir Internet comme « un

outil de développement de l'enfant » et de bannir des « campagnes anxiogènes ».

« *Sensibiliser à la pédopornographie ferait croire qu'elle serait accessible facilement partout et à outrance. Or ce n'est pas le cas* », ajoute M^{me} Sevrin.

L'organisme insiste par ailleurs sur l'idée de faire comprendre aux enfants l'utilisation du web et la différence entre espace public et espace intime. Dans tous les cas, l'encadrement et l'accompagnement familial restent importants.

Davantage d'escroquerie et de terrorisme

Comment évolue la cybercriminalité belge ? La FCCU (Federal Computer Crime Unit) enregistre en moyenne 3 500 signalements pour tout type de contenu illicite chaque année. Entre 25 et 30 % concernent des informations à caractère pédopornographique, chiffre qui reste stable chaque année.

« *On remarque par contre une augmentation des contenus illégaux de type commercial, comme des escroqueries, des arnaques diffusées un peu partout, ce qui est ensuite géré par le SPF Économie* », souligne Tine Hollevoet, responsable de la communication de la FCCU.

Pour tout type de données illicites en ligne, les citoyens peuvent utiliser la plateforme eCops. « *L'interface permet de faire part de tout type de contenu illégal mais ne donne pas la possibilité de porter plainte. Pour cela, il faut se référer au service de police locale* », précise Tine Hollevoet. ■

1 094 contenus retirés en 2014

L'Association française des fournisseurs d'accès et des services internet (AFA) a enregistré une hausse de 100 % des signalements de contenus pédopornographiques, dont 1 094 retirés de la toile en 2014. Sur les 5 800 enregistrements reçus, 55,7 % concerneraient la pédopornographie. Après avoir repéré le contenu en question, l'AFA doit faire appel au serveur ou service concerné. Concernant les affaires plus graves, elle peut directement contacter les autorités, qui ont d'ailleurs reçu 1 225 cas problématiques en 2014. Sans surprise, le cyberterrorisme se trouve lui aussi en hausse, avec pas moins de 35 000 alertes reçues en janvier dernier faisant l'apologie du terrorisme.